

La Mairie communique

Impact écologique : si vous voulez participer à une réduction de consommation de papier et d'émission de CO2, vous pouvez décider de recevoir le Feuillet par mail en vous abonnant à la liste des publications de la mairie.

Pour cela, envoyez un mail vierge à l'adresse publications-subscribe@aurignac.fr

Vous n'aurez ensuite plus qu'à répondre au mail qui vous sera envoyé pour confirmer votre inscription.

Dépistage de la Covid 19

La Maison de Santé des Terres d'Aurignac est en capacité de procéder au test de dépistage de la Covid 19.

- En cas de symptômes dont fièvre et/ou toux ou essoufflement, prenez rendez-vous auprès du secrétariat au 05.62.01.38.37 pour une consultation médicale au Centre Covid, ouvert du lundi au vendredi.
- Pour toute autre demande de test covid 19, prenez rendez-vous auprès du secrétariat au 05.62.01.38.37 pour un prélèvement au cabinet par les infirmières, le mardi matin et le vendredi matin.
- En cas de nécessité particulière (test à domicile par ex.), appelez directement les infirmières au 05.61.98.71.71.

La Maison de Santé organise le 23 décembre 2020 un dépistage antigénique COVID 19 toute la journée. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat 05.62.01.38.37

Permanences à la Mairie : Le secrétariat de la Mairie est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Il est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h.

Jean-Michel LOSEGO assure une permanence, sur rendez-vous, le samedi 26 décembre, de 9h à 12h.

Sécurité sanitaire Covid 19

Depuis le 15 décembre le couvre-feu est établi chaque jour de 20h à 6h le lendemain matin, nécessitant une nouvelle attestation dérogatoire pour tout déplacement justifié. Ce couvre-feu est suspendu pour la seule et unique nuit du 24 décembre.

Les déplacements sont autorisés :

- Dans la limite de la capacité du véhicule pour les membres d'un même foyer
- Dans toute autre situation, avec le chauffeur seul assis à l'avant du véhicule et de 2 personnes à l'arrière séparées par un siège vide.
- Le port du masque est obligatoire pour tous les occupants du véhicule.

Dans le respect des mesures sanitaires (port du masque + gel hydroalcoolique et distanciation sociale), nos conseillers départementaux Sandrine BAYLAC et Christian SANS vous accueillent, sans rendez-vous, à Aurignac, le 20 janvier de 16h à 17h30 à la Communauté des Communes.

Déplacements et mobilité douce à Aurignac



La Municipalité vous propose une réflexion participative, par le questionnaire ci-joint, pour mieux engager une étude d'amélioration de la mobilité des personnes dans la commune, en favorisant les déplacements à pied ou à vélo. **Nous attendons vos réponses, vous qui habitez à Aurignac ou qui y venez régulièrement ou épisodiquement.** Ce questionnaire est une première approche de la question.

Vous êtes destinataire d'un seul document papier ; chaque membre de la famille peut, cependant, y répondre en photocopiant le document ou en allant sur le site internet de la Commune : <https://www.aurignac.fr/etude-des-modes-et-modalites-de-deplacement-a-aurignac/>

Votre contribution citoyenne permettra la mise en place d'infrastructures plus adaptées aux réels besoins de notre collectivité rurale. Nous attendons **vos réponses pour le 8 février au plus tard.**

Merci de déposer vos questionnaires à la Mairie, au guichet ou dans la boîte aux lettres.



Travaux et aménagements

Manifestation : le 12 décembre, jour du marché de Noël de l'ACPL, nos agents ont organisé la circulation à double sens sur le Boulevard Bertrand Adoue et rendu la rue Saint-Michel piétonnière pour l'occasion.

Au village : le sapin de Noël, après un circuit plus que court puisque prélevé à la gendarmerie à l'occasion du changement de la fosse septique, s'illumine tous les soirs sur la place du village, réchauffant un peu nos cœurs en ces périodes de fêtes à la convivialité quelque peu contrariée par les mesures sanitaires.

Le village est maintenant paré de ses illuminations et guirlandes, mises en place par nos équipes grâce à une nacelle garantissant sécurité et rapidité d'exécution.

À l'école primaire : le visiophone a été réparé. Un robinet des toilettes a été changé. Une fuite d'eau sur le toit a été colmatée.

À l'église : un plafond coupe-feu a été posé dans la chaufferie, par l'entreprise Bergès de Roquefort sur Garonne ; la chaudière a été remise en route.

Au cimetière : une imposte en claire-voie, composé d'un treillis, a été posée au-dessus de la porte neuve du cimetière.

Au stade : les vestiaires du stade, temporairement inutilisés, ont été entièrement décapés avec le nettoyeur haute-pression, avant engagement de travaux de réfection. Les abords des terrains ont été débroussaillés, suite à la coupe de bois.

Hivernage des réseaux d'eau : tous les compteurs d'eau du domaine communal ont été vidangés et mis en condition de résister au gel.

Fibre optique

Comme annoncé, le Conseil Départemental 31 développe le réseau de fibre optique sur l'ensemble du territoire de la Haute-Garonne jusqu'à fin 2022.

À compter du 1^{er} mars 2021 l'ensemble de la commune d'Aurignac sera raccordée au réseau de fibre optique.

Cet équipement technique permettra à chacun de pouvoir bénéficier de cette nouvelle technologie, selon son libre choix, dans le cadre des offres commerciales qui lui seront proposées par les différents opérateurs.

En partenariat avec l'association ASALÉE, les médecins de la **Maison de Santé des Terres d'Aurignac** vous proposent une **prise en charge innovante** dans le cadre de protocoles de coopération agréés par la Haute Autorité de Santé.

Un **infirmier ASALEE**, associé à votre médecin traitant, vous reçoit pour faire le point sur votre perception de votre santé et **vous guider face à votre pathologie chronique** et en cas de **diabète**, d'**hypertension artérielle**, si vous avez des **facteurs de risque cardio-vasculaire**, un **problème de poids**, si vous êtes **fumeur** ou si vous souhaitez **tester votre mémoire**.

1h de consultation offerte avec l'infirmier ASALEE autour de votre parcours, des événements marquants, des examens de suivi, des expériences et des connaissances acquises.



Votre infirmier ASALEE, Johann Schenker, vous reçoit sur rendez-vous au 05.62.01.38.37 les mardis, mercredis et vendredis de 09h00 à 17h00.



 MUSEE DE L'AURIGNACIEN
LA PRÉHISTOIRE EN HAUTE-GARONNE

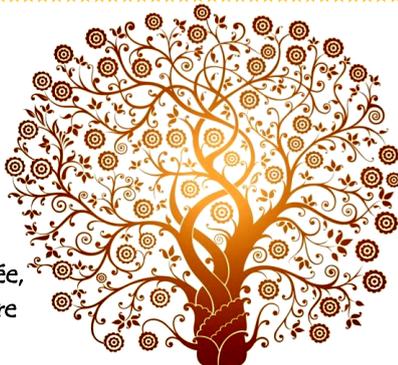
Votre Musée vous accueille et vous propose

son calendrier de l'avent numérique consacré à la Préhistoire.

Depuis le 1^{er} décembre, vous découvrez, tous les jours, un contenu nouveau pour en apprendre davantage sur la Préhistoire de manière ludique et légère. Vous avez l'occasion de découvrir des défis. En les relevant, vous pouvez gagner des « **PASS ATELIERS** ». Ils vous permettront de participer gratuitement à un atelier au musée !

Rendez-vous sur : <http://www.musee-aurignacien.com/>

**Jean-Michel Losego
et l'équipe du Feuillet
vous adressent leurs vœux
les plus chaleureux pour 2021**



C'est ainsi, par le Journal Municipal de janvier, que Monsieur le Maire communiquera sur le bilan, l'actualité et les perspectives du projet municipal qu'il conduit pour l'intérêt général de la Commune, adressant ses vœux à toutes les Aurignacaises et à tous les Aurignacais.

**Meilleurs
Vœux**

2021

La situation sanitaire empêche, cette année, le traditionnel discours des vœux du Maire et le partage de la galette...